

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202604-043

Du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la polyvalente de Rosières, sous la présidence de Monsieur COULANGE François, doyen de l'assemblée.

Etaient présents : AUDIBERT Agnès, THIBON Jean-François, LASTELLA Carole, DI VUOLO Michel, GILLES Philippe, BENEFICE TOURNIER Carole, PLANET Olivier, FLORY Eva, CARRASCO Georges, PANTOUSTIER Brigitte, AUZAS Vincent, DEMARIA Jean-François, DELMASURE Julien, CARON Denis, TROUILLAS Denis, BOISSIN Joël, ROCHEDIX Christiane, VALETTE Sarah, LARCHER Corinne, GUILLET Pascale, PISTORESI Jean-Marc, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, REY Françoise, D'HELFT Sabine, DUMAS Yoann, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie-Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, TALAGRAND Emma, JAMBOIS Gaston, TROUILLAS Alain, GOMEZ-ABASCAL Delphine, PIOLAT Didier, MAZILLE Didier, YVAIN Bertrand, FAURE Alexandre.

Pouvoir : THIBON Jean-François (pouvoir de DELEUZE-DALZON Chloé), SALEL Matthieu (pouvoir de AGNEL Rodolphe).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 39

Pouvoir : 2

Date de la convocation 9 avril 2026

A été élu secrétaire : TALAGRAND Emma

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Président rappelle à l'assemblée les délibérations n° C-202604-40, n° C-202604-41 et n° C-202604-42 du 16 avril 2026 prise par lesquelles le Conseil Communautaire a élu son Président, fixé le nombre de ses vice-présidents et procédé à l'élection de ses 6 vice-présidents.

Après avoir donné lecture de l'article L 5211-10 du CGCT et de l'article 7 des statuts de la Communauté de Communes, fixant la composition du Bureau, il invite l'assemblée à désigner 12 membres supplémentaires pour siéger au Bureau de la Communauté de Communes.

Se sont portés candidats :

Jean François THIBON, Chandolas
Carole LASTELLA, Dompnac
Michel DI VUOLO, Faugères
Pascale GUILLET, Laboule
Jean-Marc PISTORESI, Loubaresse
François COULANGE, Payzac
Françoise REY, Planzolles
Gabriel PIC, Rocles
Gaston JAMBOIS, Saint André Lachamp
Didier PIOLAT, St Mélanie
Didier MAZILLE, Valgorge
Alexandre FAURE, Vernon

Le Conseil Communautaire,
Où l'exposé de son Président,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de :

Acter la composition du bureau comme suit :

Philippe GILLES, Président, Joyeuse
Francis CHABANE, 1^{er} vice-président, Rosières
Emma TALAGRAND, 2^{ème} vice-présidente, Sablières
Agnès AUDIBERT, 3^{ème} vice-présidente, Beaumont
Joël BOISSIN, 4^{ème} vice-président, Lablachère
Delphine GOMEZ-ABASCAL, 5^{ème} vice-présidente, St Genest de Beuzon

Yoann DUMAS, 6ème vice-président, Ribes
Jean François THIBON, Chandolas
Carole LASTELLA, Dompnac
Michel DI VUOLO, Faugères
Pascale GUILLET, Laboule
Jean-Marc PISTORESI, Loubarette
François COULANGE, Payzac
Françoise REY, Planzolles
Gabriel PIC, Rocles
Gaston JAMBOIS, Saint André Lachamp
Didier PIOLAT, St Mélanie
Didier MAZILLE, Valgorge
Alexandre FAURE, Vernon

Fait et délibéré à Joyeuse, le jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Philippe GILLES

Président

Emma TALAGRAND

Secrétaire de séance

